

Le Canada a aussi accordé une aide financière généreuse à l'Office de secours et de travaux des Nations unies (UNRWA) depuis sa création en 1950. L'UNRWA vient actuellement en aide à plus de 600,000 réfugiés établis dans des camps au Liban, en Jordanie, en Syrie et dans les territoires occupés par Israël en leur fournissant des services en matière d'éducation, de formation et de santé, ainsi qu'une aide alimentaire de base. Notre contribution à l'UNRWA a toujours été l'une des plus importantes. Au cours de ma visite en Jordanie, j'ai eu l'occasion de me rendre dans un des grands camps de réfugiés et de discuter des activités de l'Office avec ses représentants. Il ne fait aucun doute que l'UNRWA a beaucoup contribué à soulager la misère des réfugiés palestiniens et à leur permettre, grâce à l'éducation, de subvenir à leurs propres besoins et de contribuer de façon sensible au développement de nombre d'États arabes. J'estime que le Canada devrait poursuivre ses contributions à l'UNRWA, dont les activités servent aussi à rappeler aux Palestiniens que la communauté internationale entend assumer ses responsabilités vis-à-vis des réfugiés de 1948 et 1967.

Si un règlement général du différend israélo-arabe peut être atteint au Moyen-Orient grâce à l'appui de la communauté internationale, j'estime que le Canada, dans les limites de ses ressources et de ses capacités, devrait être prêt à jouer son rôle dans le rétablissement de la paix. Cette attitude s'inscrirait dans une suite logique étant donné notre préoccupation constante, depuis au moins trente ans, à l'égard des problèmes de cette région et l'intérêt que nous portons à voir se résoudre, à l'avantage de tous, un conflit qui a déjà causé tant de misère et de bouleversements. L'aide du Canada pourrait, par exemple, prendre l'aspect d'une participation à une quelconque force de maintien de la paix ou à un effort économique international, si cela devait contribuer à un règlement éventuel.

La position du Canada

Selon moi, pour jouer un rôle utile au Moyen-Orient et exercer une quelconque influence, compte tenu de nos ressources, nous devons avoir le respect des gouvernements et des peuples de cette partie du monde. Si nous voulons encourager la modération et la conciliation, il faut que toutes les parties en cause croient à notre impartialité. Cela veut dire en tout premier lieu que les positions que nous adoptons